

Les droits de l'enfant

Une paroissienne nous informe d'une cause importante que nous vous transmettons :

La Journée internationale des Droits de l'enfant, qui a eu lieu le 20 novembre, célèbre le 32ème anniversaire de la [Convention des droits de l'enfant](#) adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989 : 54 articles déclinent les 12 principaux droits de l'enfant

- En France, les jeunes représentent 24% de la population.
- En Gironde, 10 790 enfants sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (mesures éducatives à domicile ou placement)
- 80% des mauvais traitements sur un enfant sont infligés au sein de la famille.

UN ENFANT MEURT TOUS LES 5 JOURS SOUS LES COUPS DE SES PARENTS

En tant que communauté chrétienne, il y a urgence à agir :

- en étant des parents, grands-parents bienveillants. Il aura fallu légiférer en juillet 2019 pour la France devienne le 56ème pays à reconnaître (42 ans après la Suède) que l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques ». Des [aides à la parentalité](#) existent au besoin
- par notre comportement citoyen : en alertant au moindre doute contacter le 119 ou [le défenseur des enfants](#)
- en devenant [famille d'accueil](#), trop peu nombreuses dans notre département pour accueillir tous les enfants.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de me lire.

Virginie, une paroissienne engagée.